

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA
MISSION DES NATIONS UNIES POUR L'APPUI A
LA JUSTICE EN HAITI (MINUJUSTH)**

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

DECLARATION DE
S.E.M. LEON H. KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

A vérifier au prononcé

New York, le 6 septembre 2018

Madame la Présidente,

Ma délégation remercie le Secrétaire général pour son rapport sur l'exécution du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en Haïti (MINUJUSTH) (S/2018/795), conformément aux recommandations pertinentes de la résolution 2410 (2018).

Elle félicite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix pour son exposé circonstancié sur les derniers développements en Haïti et les activités de la MINUJUSTH au cours du dernier trimestre.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire est vivement préoccupée par l'évolution de la situation en Haïti marquée par les récentes manifestations sociales ayant entraîné des pertes en vies humaines et occasionné d'importants dégâts matériels.

Mon pays condamne ces événements malheureux, qui contribuent à fragiliser les acquis de la reconstruction et à détériorer les conditions de vie des populations haïtiennes qui aspirent à la paix, à la stabilité et au développement.

Madame la Présidente,

A la lumière du Rapport du Secrétaire général, ma délégation articulera son intervention autour de trois points : la situation sociopolitique, la conjoncture économique et la stratégie de sortie de crise.

Sur le plan politique, la situation en Haïti reste toujours préoccupante, en raison de la persistance des tensions sociopolitiques.

La Côte d'Ivoire appelle donc toutes les parties prenantes à la retenue et au respect de l'état de droit. Elle les exhorte également à s'engager dans un dialogue politique inclusif, afin de relever les défis majeurs auxquels le pays est confronté.

Elle salue, à cet égard, les bons offices du Représentant du Secrétaire général qui ont permis d'apporter, des réponses consensuelles aux contestations sociales provoquées par la hausse du prix du pétrole.

Ma délégation se félicite par ailleurs de la nomination de Monsieur Jean-Henry Céant au poste de Premier Ministre au début du mois d'août. Elle attend avec intérêt l'approbation de cette nomination par le Parlement ainsi que la formation d'un gouvernement dont la mission sera de conduire Haïti vers la consolidation de la paix et la stabilité.

Ma délégation estime que la réalisation de ces objectifs, devrait prendre en compte les aspects suivants:-

- le renforcement de la collaboration entre l'Exécutif et le Parlement ;
- la lutte contre la corruption ;

- la réforme des textes régissant les partis politiques ;
- la nécessité pour le Gouvernement, les différentes formations politiques et les membres de la société civile de surmonter leurs divergences politiques ;
- l'adoption du Pacte de gouvernance ou de stabilité qui devrait découler du Dialogue Sectoriel National et engager tous les acteurs et institutions concernés à soutenir la mise en œuvre des objectifs politiques, économiques et sociaux convenus.

Mon pays appelle, par ailleurs, la Communauté internationale à soutenir tous les efforts de promotion du dialogue en Haïti, afin de créer les conditions favorables à la tenue d'élections législatives et locales apaisées, crédibles et transparentes en octobre 2019.

La Côte d'Ivoire exhorte les Autorités haïtiennes à s'acquitter, des obligations qui leur incombent, en vue de garantir le succès du processus électoral en 2019.

Madame la Présidente,

S'agissant de la situation économique difficile que connaît Haïti, ma délégation exhorte les autorités haïtiennes à prendre les mesures appropriées visant à créer un climat de confiance entre la population et les institutions nationales et à rassurer les investisseurs en vue de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

A cet effet, le Gouvernement haïtien devrait adopter les réformes dans le domaine législatif et mettre en œuvre des programmes et des projets susceptibles de répondre aux besoins immédiats et à long terme de la population.

Madame la Présidente,

Enfin, au titre de la stratégie de sortie de crise, ma délégation salue l'engagement de la MINUJUSTH, de l'équipe pays des Nations Unies et de tous les autres partenaires qui œuvrent aux côtés du peuple et du Gouvernement haïtiens, à la consolidation de la paix, à la stabilité et au développement d'Haïti.

Ma délégation se félicite, à cet égard, des actions menées, avec succès, par le Gouvernement haïtien avec l'appui de la MINUJUSTH, notamment :

- les mesures d'atténuation prises pour accompagner le retrait de la Mission onusienne, prévenir le vide sécuritaire et assurer une transition harmonieuse dans les départements concernés par le renforcement des capacités de la police nationale ainsi que l'intensification du programme communautaire de réduction de la violence ;
- la finalisation du plan de transition en matière de sécurité, en prévision du retrait de la MINUJUSTH, prenant en compte les risques et les capacités nationales pour répondre adéquatement aux besoins en matière de sécurité ;

- le développement de la stratégie conjointe de mobilisation des ressources pour appuyer la mise en œuvre des priorités stratégiques, en tenant compte des exigences découlant de la planification de la transition.

Ma délégation salue également les résultats obtenus en matière de respect de l'état de droit, de la promotion du genre et des droits de l'homme, notamment l'amélioration des conditions de détention de la population carcérale.

Madame la Présidente,

Le succès de la stratégie du retrait de la MINUJUSTH passe inévitablement par une étroite collaboration et une harmonisation des priorités entre les différentes parties prenantes pour édifier et consolider les institutions publiques haïtiennes.

Ma délégation appelle par conséquent, le Gouvernement d'Haïti à collaborer pleinement avec les Nations Unies pour assurer le succès des tâches prioritaires définies préalablement afin de réussir une transition harmonieuse et efficace sans une présence onusienne de maintien de la paix.

Mon pays exhorte, à cet égard, les autorités haïtiennes à prendre toutes les dispositions utiles pour relever les défis persistants, à savoir le renforcement des capacités de la Police Nationale Haïtienne (PNH) et la poursuite des réformes dans tous les secteurs de l'état de droit, y compris les réformes relatives aux droits de l'homme et à la justice pénale.

Il encourage également les autorités haïtiennes à prendre des mesures pour la mise en œuvre du principe de reddition de comptes contre les auteurs de violations avérées des droits de l'homme.

Pour conclure, ma délégation voudrait adresser ses félicitations à tout le personnel des Nations Unies qui œuvre inlassablement à la consolidation de la paix et au développement d'Haïti.

Elle souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions à Madame Helen Meagher La Lime, nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour Haïti et Chef de la MINUJUSTH.

Je vous remercie.